

La vie communale

Comme la mairie de Paris, la commune de Torcé en Vallée est confrontée à la problématique des jets de mégots sur l'espace public qui constituent un

problème majeur de propreté et de pollution.

Si jeter son mégot à terre vient gâcher le paysage urbain et le cadre de vie de chacun, il faut savoir que c'est également un geste qui a de sérieuses conséquences sur l'environnement. Un mégot met entre 4 et 12 ans pour disparaître ! Il dégage des métaux lourds et des polluants comme la nicotine, le cadmium et le plomb. Ces substances toxiques sont nuisibles à la flore et à la faune. Jetés dans les caniveaux les mégots polluent l'eau. Sur les grilles en pied d'arbre, ils sont aussi nocifs et réduisent la vie des arbres.

La collectivité a installé des pots décorés par les enfants du centre de loisirs pour recevoir les mégots des parents qui déposent leurs petits à l'école pour les aider à adopter les bons gestes. C'est maintenant à vous d'agir, l'environnement du groupe Marie Pape Carpentier ne sera que plus agréable si les habitudes changent.

Il en est de même, à la sortie du bar où chaque semaine, boîtes de cigarettes vides, mégots jonchent les trottoirs et caniveaux, et nécessite un entretien soutenu et récurrent pour que l'espace public demeure propre.

Pour votre information, à partir de septembre 2015, le jet de mégot sur la voie publique de Paris sera sanctionné d'une amende de 68€.

Si chacun fait l'effort de veiller à respecter l'espace public et utiliser les poubelles pour se débarrasser de son mégot, la vie de chacun en sera améliorée



COMMUNE DE TORCE EN VALLEE



HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi – jeudi – vendredi:
9h00-12h00 / 16h00-18h00
Mercredi: 9h00 - 12h00

Tel: 02.43.29.37.15
mairie.torce.72@wanadoo.fr
Fax : 02.43.29.50.25

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tous les jours: 8h40 - 11h25
Fermé le mercredi
Levée : 12h00

BIBLIOTHEQUE

Mercredi 15h30 – 18h00
Samedi 10h00 – 12h00
Dimanche 10h00 – 12h00

DECHETTERIE

Lombron – « le paturail »
02.43.20.93.23

Horaires d'hiver

Lundi 09h00 – 12h00
Mercredi 14h00 – 17h00
Vendredi 14h00 – 17h00
Samedi 09h00 – 12h00

Les sacs jaunes sont en mairie

SERVICES D'URGENCE LE WEEK-END

Médecin : Appeler le 15
Pharmacie (service de garde) :
0810.786.759

Cérémonie du 11 Novembre

Torcé informations

Les nouvelles du Conseil Municipal

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est déroulée sans encombre sous la responsabilité de Mr Pierre Yves Feunteun qui assure l'intérim de la direction de l'école jusqu'en Mars 2016.

A ce jour le groupe scolaire compte 184 enfants répartis entre 8 classes dont 3 classes maternelles.

Afin d'améliorer la qualité des services rendus nous avons procédé à un certain nombre d'achats : équipement des toilettes de l'école élémentaire en sèche mains électriques pour un montant de 1301.33€, achats de 5 lecteurs CD ou clés USB (3 pour la maternelle, 1 pour l'élémentaire et 1 pour le service animation) à raison de 74.94€ pièce, achat d'un téléphone sans fil pour l'élémentaire. De plus, nous envisageons l'achat d'une imprimante couleur et d'un ampli pour équiper la salle de motricité.

Nous vous informons que Mme Sabine Tessier remplace Mme Catherine Daniel en qualité d'inspectrice d'Académie de la circonscription de la Ferté Bernard.

SECRETARIAT MAIRIE

Changement de personne à l'accueil de la Mairie.

Morgane Hardouin qui était à ce poste a décidée suite à l'obtention du Diplôme d'Accès à l'Enseignement Supérieur de poursuivre des études. D'un commun accord nous avons procédé à une rupture conventionnelle de son contrat qui devait s'achever fin Décembre pour lui permettre d'intégrer sa nouvelle formation dès le début Septembre. Pour la remplacer le conseil municipal a décidé de renouveler un contrat d'avenir à compter du 1er Septembre pour une durée de trois années et à temps complet avec l'aide des services de la mission locale Sarthe Nord.

Agenda du 2ème trimestre

Dates	Manifestations	Organisateurs	Lieux
10 octobre	Choucroute	Comité des fêtes	Salle Cérès
6-7-8 nov	Concours de belote	Comité des fêtes	Salle Cérès
20 novembre	Assemblée générale	Comité des fêtes	Salle Cérès
27 novembre	Assemblée générale	Torcé Loisirs	Salle Cérès
3 décembre	Bûche de Noël et repas	Génération mouvement	Salle Cérès
6 décembre	Marché de Noël	Torcé loisirs	Salle Cérès
14 décembre	Arrivée du père Noël	Comité des fêtes	Salle Cérès
8 janvier	Assemblée générale	Génération mouvement	Salle Cérès
15 janvier	Vœux du maire et des adjoints	Commune	Salle Cérès
17 janvier	Loto	Comité des fêtes	Salle Cérès
22 janvier	Assemblée générale	Etoiles de martine	Salle Cérès
29-30-31 jan	Concours de belote	Anciens Sapeurs-Pompiers	Salle Cérès

IPNS

Les Etoiles de Martine ont repris le 8 septembre les cours de danse à Torcé en Vallée. Nous accueillons les enfants à partir de 3 ans. Nous présenterons un spectacle de fin d'année le samedi 25 juin 2016 à la salle Mélusine de Bonnétable.

Pour tous renseignements contacter Martine au 06 77 04 04 35

Le centre de loisirs de juillet s'est achevé sur un bilan satisfaisant avec 167 enfants différents qui ont pu profiter des activités, des sorties ainsi que des mini-camps.

Dans le cadre de la manifestation « le monument du mois » les enfants ont réalisé un film d'animation retraçant l'histoire de la commune. Ce film a été projeté le samedi 19 septembre pour l'inauguration de la manifestation.

Afin de rendre accessible le centre de loisirs du mercredi aux enfants scolarisés sur Sillé-le-Philippe, la commune a mis en place une navette à l'aide d'un véhicule et d'un animateur communal.

Les vacances d'automne approchent, le centre de loisirs se déroulera du 19 au 23 octobre sur le thème d'Halloween. Au programme : sortie piscine, cinéma et pour le groupe des ados un tournoi de Lasergame intercentre.

DEMARCHAGE TELEPHONIQUE:

Certaines entreprises se permettent de contacter les habitants de notre commune en se recommandant de la Mairie.

Nous tenons à vous informer que nous ne donnons JAMAIS notre aval pour ce type de démarchage. Soyez donc vigilants si vous êtes contactés ainsi.

Les arnaques dues au démarchage par téléphone se multiplient et sont souvent le fait d'entreprises dont le siège est situé dans un département assez éloigné.

Si vous êtes contactés de cette manière notez le nom et une adresse et venez en Mairie nous signaler ces agissements afin que nous y mettions fin.

Nouvelle réglementation contre l'abandon d'ordures sur la voie publique

Le ministère de la Justice a publié un décret aggravant l'amende encourue en cas d'abandon d'ordures sur la voie publique. Ce décret transforme l'amende de 2^{ème} classe soit 150 euros en amende de 3^{ème} classe soit 450 euros.

Le décret maintient toutefois une amende de 2^{ème} classe (150 euros) en cas de non-respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures, portant notamment sur les jours de collecte (bacs ou tri sélectif). Il n'est pas tolérable que des sacs jaunes soient déposés dès le lendemain du ramassage et restent entassés pratiquement deux semaines sur le bord de la route (chemin de la Lingère).

Avant de déposer vos sacs jaunes assurez-vous que c'est bien la semaine du ramassage du tri sélectif : Voir calendrier disponible en mairie. Les bacs ainsi que les sacs jaunes ne doivent être déposés que la veille ou le jour de la collecte. Si vous constatez des défauts de ramassage, contactez la mairie.

Course cycliste du 6 Septembre

Pour la deuxième année, la course cycliste organisée par la Patriote de Bonnétable, le Comité des Fêtes, la Municipalité et les Commerçants, Artisans s'est déroulée toute la journée. Nous avons accueilli 242 coureurs de toutes catégories.

La course du matin : Le Prix des commerçants, artisans étaient réservée aux Catégories PASS CYCLISME D1, D2, D3, D4.

L'après-midi à 13 h 15 : Le Prix du Comité des Fêtes, était l'occasion d'encourager les Minimes, les Cadets et les Mini Keirin.

Enfin à 15 h 30 : Le Prix de la Municipalité accueillait les Catégories, Régionales, Juniors PC open. Pour clôturer cette soirée un verre de l'amitié était offert à chacun.

Merci à tous les bénévoles qui permettent l'organisation de cette journée.

Comité des Fêtes

Après le loto du 20 Septembre, l'équipe prépare la traditionnelle choucroute du 10 Octobre. L'orchestre Essentiel animera cette soirée avec toujours autant de plaisir.

Ensuite les 6, 7, 8, Novembre c'est aux amateurs de cartes que nous donnerons rendez-vous pour le concours de belote qualificatif pour la finale de l'UDOM le 28 Mai 2016 à Bessé sur Braye.

Le 20 Novembre à 20 h 30, salle Cérès ce sera l'heure du bilan 2014 - 2015 avec notre **assemblée générale** publique.

Nous terminerons cette année avec les enfants, le 13 Décembre avec l'arrivée du Père Noël : Défilé dans les rues et ensuite spectacle salle Cérès.

Nous recommencerons l'année le 17 Janvier 2016 avec le Loto.

Nous serons heureux, de vous accueillir pour toutes ces manifestations.

Marcel Charpentier

Comice agricole

Le prochain comice agricole du canton se déroulera à Torcé en Vallée les 03 et 04 septembre 2016. La commune, plus particulièrement pendant ces deux jours, doit être la vitrine du canton et de toute la région. Une association « comice de Torcé 2016 » a été créée afin de répondre à toute l'organisation, la gestion, la logistique de ce comice.

Afin que cet événement soit une réussite nous comptons sur votre mobilisation, votre participation, votre aide dans les mois qui vont venir. Nous vous invitons doré et déjà à déposer vos suggestions, vos souhaits, vos thèmes dans des « boîtes à idées » en place chez nos commerçants. Le comice agricole c'est aussi une affaire familiale et festive.

Le vendredi 30 octobre 2015 à 20H 30 nous tiendrons une réunion publique à la salle Cérès pour nous présenter et exposer nos orientations. Merci de votre présence ce jour-là.

Président : Marcel CHARPENTIER 02.43.29.46.85

Mail de l'association : comicetorce2016@gmail.com

Prochaine manifestation Repas dansant, pot au feu le 28 novembre 2015 20H00. Sur réservation.